

Les centres d'hygiène sociale et de transfusion de la Croix-Rouge chaux-de-fonnière

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **66 (1957)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682895>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de donner des soins à ceux qui sont victimes d'accidents qui vont du « coup de chaleur » aux brûlures ou aux noyades.

La septième leçon traite des bêtes, plantes et produits dangereux de nos climats, de la façon de reconnaître les principaux d'entre eux, et des soins à apporter en cas d'empoisonnement ou de morsure par exemple.

Les deux dernières leçons sont facultatives. Au cours de la huitième leçon, l'on reprendra les exercices de pansement et de bandage étudiés à la quatrième

leçon; la neuvième est consacrée à la vie, à son origine, à son développement.

Les milieux pédagogiques romands s'intéressent vivement à ce cours d'une conception neuve et originale.

Tous renseignements concernant ces « Conseils élémentaires d'hygiène pratique et de premiers soins » peuvent être demandés au Secrétariat romand de la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse, 5, rond-point de Plainpalais à Genève, téléphone (022) 25 12 60. Le matériel d'enseignement et de démonstration est fourni soit par ce secrétariat soit par les sections locales de la Croix-Rouge suisse.

A LA CHAUX-DE-FONDS

LES CENTRES D'HYGIÈNE SOCIALE ET DE TRANSFUSION DE LA CROIX-ROUGE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Le Centre d'hygiène sociale de La Chaux-de-Fonds a été créé en mars 1953 par les soins du docteur W. Ulrich, président de la Croix-Rouge de la cité jurassienne. Voilà deux ans, en mars 1955, grâce au crédit de 35 000 francs voté par le Conseil général pour la réfection du bâtiment, le dispensaire installé au rez-de-chaussée de la Polyclinique de la rue du Collège pouvait être heureusement modernisé.

Un premier bureau entièrement rénové est celui du Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge. Les infirmières visiteuses du Centre y sont installées, le bureau sert également aux consultations de nourrissons — dirigées par le docteur Gabus — et aux consultations médico-sociales sous la direction du docteur Lévy. Le Centre de transfusion sanguine de la Croix-Rouge se trouve dans les mêmes bureaux ainsi que le dépôt sanitaire.

D'autres locaux du Centre ont été aménagés l'un en salle d'attente pour les mamans amenant leurs bébés aux consultations et en salle de pesée, l'autre en chambre de bain, un troisième sert d'officine avec éviers, etc.

Le Centre est en mesure ainsi de faire face aux besoins et d'assumer les tâches qui sont les siennes. Tâches nombreuses et variées puisqu'elles vont des visites et des soins à domicile à ceux prodigués au Centre même, aux consultations réservées aux nourrissons, au prêt d'objets sanitaires et aux innombrables demandes de démarches et de renseignements qui lui viennent.

Quant au Centre de transfusion sanguine des Montagnes qui occupe le même immeuble, créé en automne 1953, il comptait trois mois plus tard 120 donneurs, près de 300 l'an d'après et, aujourd'hui, 460 examinés et 70 candidats devant encore subir les examens préalables. Notons toutefois que ce chiffre demeure encore insuffisant puisque, d'après le docteur W. Ulrich, le Centre devrait pouvoir compter sur 800 donneurs au moins.

L'on peut féliciter chaleureusement la Croix-Rouge de La Chaux-de-Fonds de cette belle et utile réalisation pour laquelle elle reçut d'ailleurs un utile appui des autorités municipales et de la population. La section de La Chaux-de-Fonds est, croyons-nous, la seule avec celle de Genève à avoir créé un semblable Centre d'hygiène sociale.

